

Rapport Moral Assemblée Générale AMSL 22 novembre 2024

Bonsoir, merci de votre présence, bienvenue à l'Assemblée Générale de l'AMSL.

Nous sommes 62 présents, 28 ont donné pouvoir, nous sommes donc 90 au total.

D'après les statuts l'AG ne peut se tenir que lorsque le quorum de 5 % est atteint, nous pouvons donc commencer.

Je vous rappelle l'ordre du jour :

- 1/ Approbation du Compte-rendu de l'AG du 17 novembre 2023.
- 2/ Rapport moral du Président.
- 3/ Rapport financier du Trésorier.
- 4/ Budget prévisionnel 2024-2025.
- 5/ Election des membres du bureau, appel à candidatures.
- 6/ Vote du montant de l'adhésion AMSL pour la saison 2025-2026.
- 7/ Questions diverses:
- 8/ Pot de l'amitié.

Quelques chiffres pour commencer :

Après avoir clos la saison 2023-2024 avec 1244 adhérents (contre 1247 l'an passé, 1028 il y a 2 ans et 1256 il y a 3 ans), le 9 septembre 2023, Assodia a donné le départ de la saison, avec le même nombre de professeurs (22) que la saison précédente (17 professeurs salariés et 5 prestataires) : 2 au Dessin, 2 à la danse de salon, 4 à la gymnastique, 1 au Judo, 3 au Karaté/Pilates, 2 au Modern'Jazz, 5 au Tennis et 3 au Yoga).

La saison 2023-2024 fut de nouveau une saison riche en événements :

Au début de la saison nous n'étions que 7 au bureau, mais suite à l'Assemblée Générale de novembre nous nous sommes retrouvés à 9 bénévoles, ce qui a grandement soulagé l'équipe et permis plus d'initiatives.

- Dès la rentrée scolaire notre nouveau partenaire bancaire, le Crédit Mutuel, nous a chaleureusement accueilli. Au nom de tous les trésoriers des sections,

je présente mes sincères félicitations à toute l'équipe (Mme Sandrine Bousquet notamment) pour l'accompagnement au quotidien dont nous avons besoin.

- Pour sa troisième année d'existence, le Sport Santé (qui avait démarré au sein de l'AMSL Gymnastique à la mi-2021, avec Laetitia Meier) a accueilli un maximum de participants tout en maintenant des tarifs modérés grâce à la subvention renouvelée de la CPAM.

- L'AMSL a de nouveau participé le 3 décembre au Téléthon. Les Boulistes, les Randonneurs et les danseuses du Modern'Jazz se sont mobilisés nombreux pour cette journée.

- Le Loto du 16 mars fut un grand succès, 300 personnes étaient présentes au gymnase toutes impatientes de gagner le gros lot (un vélo électrique).

- Le Conseil Départemental après avoir suspendu le versement de la subvention de 7 € par adhérent aux sections sportives dans le département la saison passée a révisé sa position et a attribué 3,50€/adhérent aux sections sportives affiliées à une fédération ce qui a aidé Aikibudo, Cadan's, Judo, Karaté, Randonnée et Tennis.

- Nous pouvons remercier la mairie pour la subvention que l'AMSL a reçue, ce qui a permis de soutenir l'activité de plusieurs sections.

- Le Conseil d'administration du mois de mai a approuvé la création d'une 19e section dédiée à la géologie, Geonorvilla. Merci au bureau de cette section pour son dynamisme. Après avoir lancé les inscriptions en septembre, elle compte déjà à ce jour 55 adhérents.

-Grâce à Pascal Dorlhène, avec l'aide de l'ACMS (organisme qui assure les visites médicales pour les salariés), l'AMSL possède maintenant son DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels), en conformité avec la loi.

- Juste avant la clôture de la saison, à la mi-août, MMA notre assureur nous a annoncé le non-renouvellement de notre contrat d'assurance à compter du 24 novembre à minuit. Grâce à la réactivité du Crédit Mutuel nous avons pu signer le contrat avec le Crédit Mutuel pour une nouvelle assurance qui sera prendre effet le 25 novembre.

Comme tous les ans je tiens à vous présenter la composition du bureau (par ordre alphabétique) :

- Françoise Bureau, responsable des payes des salariés.
- Isabelle Chazalon, co-responsable des payes des salariés avec Françoise Bureau.
- Jacky Couture, le trésorier.
- Pascal Dorlhène, responsable de l'animation (le Loto), du bon suivi des visites médicales obligatoires pour les salariés ainsi que des bons sports.
- Rachid Mazouz, responsable du site AMSL et des assurances.
- Jacques Noé, le secrétaire.
- Christian Rebollo, conseiller du président.
- Liliane Vallet, responsable des tableaux de trésorerie des 19 sections et qui établit le bilan avec Jacky Couture.

Nous étions donc la saison passée 9 au bureau.

Mais nous ne sommes toujours pas assez nombreux, comme je l'ai dit l'an passé il faudrait que nous soyons 11 à 12 afin de pouvoir continuer à répondre aux challenges et développements à venir ainsi qu'au renouvellement de l'équipe.

Cependant, outre l'importance du nombre, je voudrais rappeler ici un aspect plus qualitatif. Le bureau d'une association est un organe collégial participant à son bon fonctionnement. Il doit donc être considéré comme l'exécutif de l'association.

Les membres du bureau de l'AMSL forment une équipe soudée. Ils sont fiers d'agir ensemble dans le respect mutuel de l'autre et en prenant toujours leurs décisions de manière collégiale.

Je me permets de vous rappeler que l'AMSL emploie des salariés (les professeurs) pour assurer les cours dans les meilleures conditions possibles, nous sommes donc tenus aux **mêmes obligations réglementaires** que n'importe quelle entreprise.

Nous sommes bien évidemment des bénévoles, mais cela n'altère en rien nos responsabilités.

D'ailleurs beaucoup d'entre vous, ici présents, sont bénévoles mais qu'est-ce que le bénévolat ?

Il me semble utile d'en rappeler ici sa définition :

« Le bénévolat est l'action de la personne qui s'engage librement, sur son temps personnel, pour mener une action non rémunérée en direction d'autrui, ou au bénéfice d'une cause ou d'un intérêt collectif ».

Le bénévolat est devenu un des enjeux majeurs de notre société au niveau associatif.

Savez-vous que si la baisse du bénévolat liée à la crise du Covid-19 tend à être résorbée, ce désengagement est une tendance lourde et constante en France ces dix dernières années ?

Cela signifie qu'au niveau local, toutes les sections de l'AMSL doivent prendre leur part pour lutter contre son érosion, c'est-à-dire **chercher et trouver** les nouveaux talents de demain.

Cela passe en particulier par l'incorporation de plus de jeunes dans les bureaux des sections, c'est la raison pour laquelle à la suite de cette AG je vous proposerai de modifier les statuts lors de l'AG extraordinaire qui va suivre.

En conclusion,

Grace à votre implication à tous, l'AMSL a des bases saines, la saison passée fut positive, mais nous devons continuer à nous mobiliser pour poursuivre notre développement et, pour cela, **solliciter / recruter** de nouveaux bénévoles.

Je terminerai en vous rappelant qu'être impliqué dans les associations nous permet à tous (bénévoles et adhérents) de mieux vivre ensemble, bien au delà des considérations politiques, philosophiques ou religieuses de chacun.

Je vous remercie de votre attention.

Avez-vous des questions ?

Nous allons passer au vote

Le 22 novembre 2024

Patrick Gressier

Président AMSL

